

# Parc national des Monts de Cristal

## Zone tampon

### Secteur 04

#### Avébé

Bassin Avébé entre la rivière Mbé et la rivière Bangouï

Valeur(s) présente(s) dans le secteur de la zone tampon Précisions éventuelles du plan de gestion (ANPN, 2014)	Principaux types d'effets dommageables des projets d'aménagement et des activités	Principales mesures d'atténuation envisageables
 <p><b>Habitats forestiers remarquables</b></p> <p>Forêts humides des massifs Cristal-Chaillu sur pentes fortes</p> <p>Forêts riveraines</p>	<p>Principaux effets dommageables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Destruction/dégradation des habitats ;</li> <li>▪ Destruction/dégradation des sols (pollution, érosion) ;</li> <li>▪ Propagation d'espèces invasives (notamment fourmi <i>Wasmannia auropunctata</i>).</li> </ul>	<p>En matière d'exploitation forestière ou de projets dont la réalisation nécessite la destruction de milieux forestiers, se conformer strictement aux bonnes pratiques promues par l'ANPN dont les principes sont résumés ici :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une exploitation réalisée selon une approche de gestion adaptative intégrant le principe de précaution ;</li> <li>2. Des opérations qui ne modifient pas de manière significative la structure de la forêt ;</li> <li>3. Un impact réduit sur la biodiversité ;</li> <li>4. Un impact réduit sur les eaux, les sols et le relief, notamment en maintenant un couvert végétal continu.</li> </ol> <p>Les secteurs de forêts les plus matures seront préservés, de même que les habitats forestiers originaux.</p> <p>Une attention particulière sera portée au contrôle de l'érosion en contexte de fortes pentes.</p> <p>Les pollutions (hydrocarbures sur les sols et dans les eaux, sédiments dans les eaux) seront évitées.</p> <p>Pour mémoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrôle rigoureux de la chasse dans le cadre des exploitations forestières.</li> <li>▪ Elaboration conjointe avec l'ANPN d'un protocole de suivi des invasions biologiques.</li> </ul>